

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 94 (1966)
Heft: 9-10

Artikel: Allô, allô ! les Franches-Montagnes !...
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-234525>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

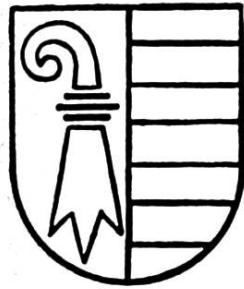
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Allô, allô ! les Franches-Montagnes !...

Un coup de téléphone d'un ami franc-montagnard me signale le beau concert du Chœur mixte des « Vieilles chansons de Saignelégier ».

Eh bien ! voici : « La salle de l'Hôtel de Ville était comble lorsque M. Louis Froidevaux, président, a salué ses hôtes et particulièrement les délégations des sociétés invitées de La Chaux-de-Fonds, Saint-Imier, Moutier et Delémont.

Le chœur a présenté un magnifique bouquet printanier de chansons populaires entrecoupé de danses folkloriques et de quelques productions variées (duo, trio, sketch). Mme Marie-Thérèse Flückiger assumait la direction du chœur avec sa maîtrise habituelle, tandis que Mme Yolande Nesi était au piano, et que Mme Nelly Marchino avait la responsabilité des danses.

La partie théâtrale était confiée au groupe « La Théâtrale » de La Chaux-de-Fonds, qui interpréta brillamment une comédie de G. Feydeau. La « Berceuse » de Mozart et deux contredanses du XVIII^e siècle terminèrent agréablement cette soirée. »

La sympathique société de Saignelégier fut fondée en 1946 par dix-sept dames et demoiselles éprises du chant et désireuses de faire revivre les us et coutumes des Franches-Montagnes. Des recherches minutieuses furent entreprises pour la con-

fection d'un costume authentique. Elles aboutirent à la création de deux costumes, l'un du dimanche, l'autre de travail. Nous ne pouvons les décrire ici en détail, mais ils sont ravissants. Allez donc les voir à l'occasion d'une audition du groupe...

En 1955, la société se transforma en Chœur mixte. Le costume masculin est de pure tradition ; blouse gris anthracite brodée de blanc, chemise blanche à col empesé, longue cravate brun rouille, pantalon gris sombre, chapeau de feutre noir à larges bords.

La société compte actuellement trente-six membres, dont une douzaine d'hommes. Chaque année, le chœur offre un concert soigné et varié au public franc-montagnard. Il est aussi souvent sollicité,

Chic
Confort
Elégance
Résistance
avec :

MARTINOLI
Chaussures _____ réparations
DELÉMONT Téléphone (066) 211 88

en été surtout, pour les réceptions et les manifestations diverses du Haut-Plateau. Ajoutons que ce vaillant chœur s'est rendu plusieurs fois à l'étranger, à Paris, à Berlin, notamment. Honneur donc à ses méritants défenseurs des coutumes et des traditions des Franches-Montagnes !

I n'serôs dire se vòs tchaintèz de temps è âtre en patois, mains i crais qu'ô. I m'sevïns oncoé de vote premie concert, en 1947. Vòs aivïns tchaintè, pou ècmencie, « Véye Tchainson », que tos nôs patoisants coingnéchant bïn. Qué piaïji pou cés qu'êtint li !...

Bonne nouvelle

Le patois renait à Moutier ! Le *Démocrate du 14 avril* annonce :

« Une nouvelle société prévôtoise est en voie de formation. Il s'agit de celle qui groupera les patoisants de la localité. En effet, une assemblée d'orientation, à laquelle assistaient 25 patoisants, a décidé de constituer prochainement une société. Le comité provisoire est présidé par M. Robert Messerli. »

Boinne tchaince, patoisants de Môtie. Vòs èz bïn réjon de n'pe lechie meuri note bon véye patois. E fât vòs en compyimentaie et vòs r'mèchiaie.

L'Aidjolat.

Po to ço que vos à nécessaire
ai n'y é qu'enne boënnne aïdrasse :

Gonset

Delémont Téléphone (066) 214 96



AU THÉÂTRE DU JORAT

Deux œuvres magnifiques dans un même spectacle

Il y a vingt ans que C.-F. Ramuz, notre plus grand poète-romancier romand, mourrait.

Pour honorer sa mémoire, le Comité du « Théâtre du Jorat », présidé par Frédéric Fauquex, ancien conseiller aux Etats, a très justement décidé de donner, en juin, une série de représentations de cette originale et marquante Histoire du Soldat, due à la collaboration de C.-F. Ramuz et d'Igor Stravinsky qui, par une de ces curieuses prédestinations, se rencontrèrent dans notre Lavaux, à la « Crochettaz » et à Treytorrents, par l'entremise d'Ernest Ansermet...

C'est là qu'ils concurent cette œuvre populaire tirée d'une légende universellement connue : celle de l'homme qui vend son âme au diable pour des jouissances concrètes.

M. Jean Meyer, de Paris, en sera l'adaptateur à la vaste scène de Mézières, l'interprétation assurée par des artistes de classe et la musique par les meilleurs solistes de l'Orchestre de chambre de Lausanne, sous la direction musicale de Robert Mermoud.

Ce premier spectacle sera suivi du Jeu du Feuillu, une des œuvres charmantes d'Emile Jaques-Dalcroze, création et direction rythmique de Mme Favre-Bulle, avec les chœurs et les ensembles de l'Ecole normale et de l'Ecole rythmique de Nyon, également sous la direction musicale de Robert Mermoud.

Ce sera certainement, dans notre haute et sublime Grange du Jorat, un de ces succès théâtraux de qualité dont on parlera.

R. Ms.